



## BELFORT

# Pour une politique en faveur de l'égalité femmes-hommes

[ Par **Pedro Hermenegildo**, chargé d'études, AUTB ]

Des évolutions législatives récentes ont permis de se pencher localement sur la problématique de l'égalité femmes-hommes en mesurant la réalité des inégalités avec des données sexuées, mais également de conforter une politique en faveur de l'égalité femmes-hommes.

### Le contexte législatif dans lequel s'inscrit cette démarche novatrice

Dans le cadre de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 et du décret n° 2015-761 du 24 juin 2015 pour l'égalité entre les femmes et les hommes, les collectivités de plus de 20 000 habitants doivent présenter, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

La Ville de Belfort a souhaité approfondir la démarche en analysant les inégalités entre les femmes et les hommes à travers un diagnostic territorial. Pour réaliser ce travail, la collectivité s'est appuyée sur plusieurs partenaires, dont l'Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort.

Ce diagnostic avait pour objectif de définir les priorités d'actions pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, lutter contre les stéréotypes et améliorer les conditions de vie des femmes.

Au vu de l'importance du champ du diagnostic, il a été décidé, pour 2016, d'étudier trois thématiques à partir d'indicateurs sexués pertinents et mobilisables : la population belfortaine (structures par âge, structures familiales, niveaux de formation, activité), l'enseignement secondaire et supérieur (effectifs, réussite, orientation) et les modes de garde.

### Des inégalités entre les femmes et les hommes plus marquées en milieu urbain

Ce diagnostic s'est inscrit dans une logique comparative avec d'autres territoires (Grand Belfort, Territoire de Belfort, Région Bourgogne-Franche-Comté et France métropolitaine).

Belfort se distingue par une structure par âge différenciée entre les femmes et les hommes. Elle s'explique par l'offre en enseignement et en formation très orientée vers les métiers de l'industrie (6 jeunes scolarisés de 18-24 ans



© Ville de Belfort

sur 10 sont des hommes), par l'existence d'une caserne militaire (35<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie), mais aussi par la surmortalité masculine (deux tiers des Belfortains de plus de 75 ans sont des femmes).

Les Belfortaines sont plus exposées au chômage et à la précarité. Elles éprouvent des difficultés à articuler vie professionnelle et vie familiale, avec des conséquences en termes d'accès à l'emploi et de revenu. Les mères de familles monoparentales sont particulièrement touchées.

De plus, elles ont un niveau de formation plus bas que les hommes. Malgré une situation qui tend à s'améliorer, les écarts entre les femmes et les hommes demeurent plus élevés à Belfort qu'ailleurs.

### Les perspectives

Au regard des inégalités constatées entre les femmes et les hommes, deux axes de travail ont été identifiés.

La déconstruction dès le plus jeune âge des représentations genrées, qui agissent notamment sur l'orientation

scolaire. Cette dernière reste toujours sous l'influence des stéréotypes de sexes, avec des effets plus marqués à Belfort en raison d'une offre en enseignement et en formation davantage tournée vers des emplois industriels.

Il y a également un travail à mener sur les freins à l'accès à l'emploi chez les femmes, étant donné que les Belfortaines sont moins actives et plus touchées par le chômage.

En parallèle de ces pistes de travail identifiées, une politique est menée en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes en soutenant les associations (Femmes-Relais 90, Solidarité Femmes...), par des manifestations et actions (Journée Internationale des Droits des Femmes du 8 mars, Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, Octobre Rose) et la mise en œuvre de l'axe transversal femmes-hommes du Contrat de Ville Unique et Global 2015-2020 (sensibilisation, actions, participation financière...). ■